

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2020

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3292)

AMENDEMENT

N ° AS20

présenté par

Mme Battistel, M. Juanico, Mme Pires Beaune, Mme Rouaux et Mme Victory

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.